

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOIBE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LUCBEREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs : Madeleine COIG à Joseph LEES  
Valérie SARTOLOU à Denise MICHAUT  
Robert BAREILLE à Aurélie GIRAUDON  
Jean-Etienne GAILLAT à Bernard UTHURRY

Excusés : Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

REÇU

Le - 8 OCT. 2014

SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

RAPPORT N° 140925-30-SER

### MULTI ACCUEIL LA HAUT : AVENANT A LA CONVENTION POUR L'ANNEE 2014

M. SOUMET rappelle que la convention en date du 1<sup>er</sup> juillet 2009 entre la CCPO et l'association LA HAUT précise les conditions de gestion du multi – accueil La Haüt. L'article 13 stipule que cette convention fera l'objet d'un avenant chaque année pour fixer la subvention de fonctionnement.

Après vérification des éléments qui nous ont été adressés par l'association, le montant de la subvention 2014 s'élève à 122 800 €.

Un crédit complémentaire de 3 300 € est prévu au Budget Supplémentaire.

Ouï cet exposé,

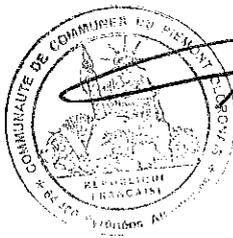
**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant 2014 à la convention avec l'association La Haut pour la gestion du multi-accueil selon les modalités financières fixées ci-dessus

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 25 septembre 2014

Suivent les signatures

Affiché le 09.10.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU  
Le - 8 OCT. 2014  
SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE